

Conseil Communal de Buchillon

Préavis N° 4/2020 relatif au budget à la construction d'un hangar et d'une surface pour le compactage des déchets verts pour la commune de Buchillon, demande de crédit de CHF 1'150'000.-

Rapport de la commission des finances

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a été reçue par Monsieur Patrick de Preux et Monsieur Jean-Pierre Mitard, le 24 août 2020.

Vos serviteurs ont pu leur poser toutes les questions nécessaires relatives au préavis ; questions auxquelles nous avons reçu des réponses précises. Nous remercions vivement Messieurs Patrick de Preux et Jean-Pierre Mitard.

La municipalité propose de construire un hangar pour regrouper tout le matériel et les machines de la commune. Lors de la séance du conseil communal du 8 septembre le préavis a été renvoyé à la Municipalité pour y apporter des compléments.

L'actuelle projet a été complété par la Municipalité suivant les suggestions de la commission ad hoc.

Pour déterminer les coûts du hangar la municipalité a mandaté l'entreprise TecBat d'établir un budget de construction basé sur des coûts unitaires demandés à diverses entreprises de construction, afin de fixer un budget probable, mais sans comparatif à ce stade. Ce budget s'élève à CHF 1'143'774.-. Une fois l'enveloppe budgétaire acceptée, le mandataire procédera à des appels d'offre sur invitation, conformément à la loi sur les marchés publics. Les différents postes du projet sont encore négociables et il est vraisemblable que les prix indiqués dans le préavis pourraient encore être revus à la baisse.

Maintenant l'achat de la compacteuse fera l'objet d'un préavis séparé ceci nous semble tout à fait correct.

Le financement de ce projet de construction est prévu par la trésorerie de la commune. Si la trésorerie est à un niveau insuffisante de financer le projet, il sera financé par un emprunt auprès d'un établissement bancaire.

Conclusion :

Le préavis 4/2020 est bien fondé et les coûts de constructions peuvent être financé par la trésorerie de la commune ou par un emprunt auprès d'un établissement bancaire.

En conséquence, la Commission des finances propose au Conseil communal d'approuver le préavis 4/2020 relatif au budget à la construction d'un hangar et d'une surface pour le compactage des déchets verts pour la commune de Buchillon, demande de crédit de CHF 1'150'000.-


Buchillon, le 26 novembre 2020

Pour la commission des finances

Gian Dorta



Antoine de Rham



Shai Sorek



Cristina Mirante

